



Agenda 21

Pour assurer un développement durable de son territoire, la Ville s'est engagée en 2016 dans la création de son Agenda 21. Elle souhaite ainsi donner un cadre à l'ensemble de ses actions, dans un souci de préservation de l'environnement, de croissance économique et d'équité sociale.

Agenda 21, quésaco ?

Un agenda 21 est un projet territorial de développement durable, qui prend la forme d'un programme d'actions sur plusieurs années. Il permet de mobiliser, sensibiliser et associer l'ensemble des acteurs à la construction d'un développement durable du territoire, c'est-à-dire un développement qui permet de concilier la protection de l'environnement, le développement économique et le progrès social. Il permet d'agir sur le court, moyen et long terme dans un souci de participation globale et de mutualisation des moyens.

L'agenda 21 livryen, une participation élargie

L'agenda 21 livryen a été élaboré avec l'aide des habitants, par la réalisation d'une enquête de satisfaction du cadre de vie. Cette enquête a pris la forme d'un questionnaire diffusé par mail auprès des élus, des agents, des représentants de conseils de quartiers, des associations, des établissements scolaires et des entreprises. Il a également été mis à disposition du public à l'accueil de la mairie, et sur le site internet de la Ville. Ce questionnaire a permis de recueillir les attentes de la population en matière de développement durable, réunies dans un ouvrage « le livre blanc 21 ».

Parallèlement, les agents de la collectivité ont réalisé un recensement des bonnes pratiques et ont fait des propositions d'actions à engager.

La feuille de route 21 : 30 actions majeures

Ces différentes productions ont permis d'établir un état des lieux du développement durable à Livry-Gargan et d'élaborer un plan d'actions partagé, composé de 30 fiches actions. Il s'agit à la fois d'actions déjà engagées, qui doivent être poursuivies, mais aussi d'actions à mettre en œuvre dans les années à venir.

La participation élargie croisée au projet politique ont permis de dégager 3 domaines d'interventions divisés en 6 axes stratégiques en faveur du développement durable :

► **Domaine environnemental :**

La ville s'engage à poursuivre la mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme, de la charte

de la qualité urbaine, architecturale et environnementale, ainsi que de la charte ville fleurie-ville propre.

Elle développera l'intermodalité aux abords des transports en commun et réalisera de nouveaux équipements pour répondre aux besoins de la population et aux enjeux de la métropole du Grand Paris.

► **Domaine économique :**

La Ville poursuivra la mise en œuvre de sa stratégie de développement économique, notamment l'exercice du droit de préemption sur les fonds de commerce et l'organisation d'animation en direction des commerces et des entreprises.

Elle engagera la requalification de la zone d'activités économiques et du marché Jacob, la mise en place d'un portail de l'emploi et des locaux d'activités.

- **Domaine social :** La Ville continuera d'animer les conseils de quartiers, de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite ses équipements, de mettre en œuvre son Programme Local de Prévention des Déchets, ainsi que la charte ville – bailleurs sociaux. Elle prolongera son action par la création d'une maison des jeunes, d'une maison des associations, d'un portail de la performance énergétique, par la mise en place d'une politique d'achat éco-responsable, d'un guichet unique et de la dématérialisation de ses procédures...

La validation de ces fiches a été l'occasion d'une réunion avec les conseils de quartiers en septembre 2016, qui a valu de riches échanges avec les habitants.

Quelle mise en œuvre ?

Chaque action sera mise en œuvre par une direction pilote, qui sera chargée d'établir un bilan annuel de ses actions.

Un groupe de travail dédié, « atelier 21 » est chargé du suivi et de l'évaluation de l'agenda 21. Il est constitué d'élus, de techniciens et de représentants des conseils de quartier.

Téléchargement



A21_LIVRE_BLANC.pdf - (2,83Mo)



Agenda_21_plaquette.pdf -

(2,04Mo)



AGENDA21.pdf - (6,78Mo)

ALLER PLUS LOIN

SUR INTERNET



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3, PL. FRANÇOIS-MITTERRAND - B.P. 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43